

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Herausgeber:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Band:</b>	9 (1959)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Notes et documents : en marge de la correspondance de Théodore de Bèze : un hérétique oublié
<b>Autor:</b>	Meylan, Henri
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-380714">https://doi.org/10.5169/seals-380714</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

EN MARGE DE LA CORRESPONDANCE  
DE THÉODORE DE BÈZE  
UN HÉRÉTIQUE OUBLIÉ

Le premier volume de la Correspondance du réformateur paraîtra à la fin de cette année jubilaire. En annonçant ici cette parution prochaine, nous voudrions en donner un spécimen.

C'est au début de ce siècle que fut mise en chantier, sous les auspices du Musée de la Réformation, récemment fondé à Genève, la publication des lettres du successeur de Calvin. M. Hippolyte Aubert-de la Rue, alors directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, consacra les vingt dernières années de sa vie à réunir une masse imposante de copies et de fiches. Après lui, son neveu, le regretté Fernand Aubert, poursuivit, sous la direction du professeur Eugène Choisy, l'œuvre commencée, mais il n'eut pas non plus la joie d'en voir paraître un premier volume. De notre travail commun, du moins, était sorti en 1950 un inventaire des lettres de Bèze, jusqu'en 1564, qui fut envoyé à toutes les bibliothèques d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique, susceptibles de posséder des pièces encore inconnues.

Après quelques hésitations, il nous est apparu qu'il ne fallait pas se borner à publier les seules lettres inédites, en y joignant l'analyse détaillée, en français, des lettres déjà contenues dans le *Thesaurus epistolicus* de Calvin. Et cela pour plusieurs raisons : les lettres adressées par Bèze à d'autres que Calvin ne sont pas toujours données *in extenso*, le texte a souvent été pris sur des copies plutôt que sur les originaux (c'est le cas, en particulier, des lettres aux Zuricois), enfin l'annotation est par trop sommaire, et la date de quelques-unes de ces pièces doit être rectifiée.

Il n'en reste pas moins que le premier devoir de l'éditeur d'aujourd'hui est de témoigner sa reconnaissance à ceux qui l'ont précédé, à Aimé-Louis Herminand, tout d'abord, pour l'impeccable sûreté de ses transcriptions et pour l'ampleur de son information, dont les neuf volumes de sa *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française* (1866-1897) restent le monument impérissable. Puis aux théologiens strasbourgeois Reuss, Baum et Cunitz, à qui l'on doit la première édition scientifique des œuvres de Calvin. En faisant entrer dans les *Calvini opera*, non seulement l'ensemble des lettres de Calvin, mais encore celles de Farel, de Viret et de Bèze, de Bullinger, de Haller, des Blaurer, ils ont fait preuve d'une singulière clairvoyance. Et si les textes ne sont pas donnés toujours avec la rigueur désirable, cela tient en partie à la rapidité avec laquelle fut menée à chef la publication de plus de 4250 pièces, entre 1871 et 1880.

A partir de la mort de Calvin (1564), la correspondance de Bèze, qui s'étend à l'Europe entière, durant une quarantaine d'années, est presque entièrement inédite ; elle comportera sans doute une douzaine de volumes. La première tranche (environ 340 lettres), qui va de 1539 à 1564, se laisse diviser tout naturellement en deux volumes, la coupure étant marquée par le départ de Bèze pour Genève, en septembre 1558.

Après les années de Paris, où le jeune licencié en droit d'Orléans défend de son mieux, contre les ambitions de son père, sa liberté d'humaniste et de poète, Bèze, converti non sans peine, se fixe à Lausanne où il occupera la chaire de grec dans l'Académie fondée en 1537. Laïc, il va faire son apprentissage de théologien et d'homme d'Eglise, aux côtés de Pierre Viret ; ensemble ils porteront le souci de l'Eglise, ensemble ils lutteront pour instaurer au Pays de Vaud une discipline ecclésiastique semblable à celle de Genève. Bèze sera le défenseur passionné de l'orthodoxie calviniste contre les idées de Bolsec et celles de Castellion ; au cours des voyages entrepris en Allemagne pour plaider la cause des Vaudois du Piémont, puis des protestants de France, il tentera d'amorcer un rapprochement avec les luthériens du Wurtemberg, du Palatinat et de la Hesse, sans que cela enlève rien aux sentiments de reconnaissance et de respect qu'il porte aux théologiens de Zurich, à Bullinger, en particulier, qu'il considère comme son père spirituel. Tout cela apparaît de façon directe, et parfois saisissante, dans les lettres de cette période.

\* \* \*

Nous voudrions en donner un exemple, en commentant ici brièvement la dernière lettre à Calvin qui soit datée de Lausanne, le 10 août 1558.

Ce billet, écrit en français<sup>1</sup>—chose tout à fait exceptionnelle chez les réformateurs, qui entre eux font toujours usage du latin — date du moment où le conflit de principes entre MM. de Berne et les pasteurs et professeurs de Lausanne devient aigu, au point que Bèze, mandé pour le 15 août à Berne, avec Viret et une dizaine de leurs collègues, s'attend à devoir quitter Lausanne à bref délai.

« Monsieur, je vous eschriray ce petit mot seulement a la haste, c'est que le destructureur de nos eglises d'Anjou est allé a Lyon, et de là a Paris. Vous pouvez penser comme le diable se servira de luy, s'il peult (a Paris il n'est pas qu'il ne s'adresse a l'une de ces troys maisons, ou de Fumée, ou d'Aligret ou du nepveu de Lignerys). Surtout le scandale sera merveilleux de nostre partement, car il est certain qu'il n'oubliera nulle menterie contre nous... »

On pourrait chercher longtemps le nom de ce destructureur des églises « dressées » en Anjou, et penser à M. de Lavau<sup>2</sup>, dont Calvin dénonçait les idées avec une extrême violence en 1555, aux fidèles de Poitiers ; mais ce serait une fausse piste. Car ce n'est pas : d'Anjou qu'il faut lire, mais bien : Davion ou Danion<sup>3</sup> ;

<sup>1</sup> Ce billet, écrit en français, est de la « main » française de Bèze, cursive gothique qu'il est impossible de confondre avec l'écriture humaniste des lettres latines, ainsi que je l'ai montré dans un article des *Mélanges Clovis Brunel*, Paris, 1955, t. II, p. 274.

<sup>2</sup> M. de Lavau, sieur de Saint-Vertunien, cf. C.O., t. XV, col. 436, 755.

<sup>3</sup> La forme : Davion paraît préférable aux autres : Danion, Daujon, Danjon, qui seraient également possibles. Elle est recommandée par les lettres autographes citées plus loin, ainsi que par la mention : « Daviods buch » de la chancellerie bernoise.

Op 11 febr. 1793  
gaf den 1000000.  
T. de lege

## BÈZE À CALVIN

Lausanne — 10 août 1558



c'est, en effet, un nom de personne et pas de lieu, que Bèze a écrit là, comme il l'avait fait dans sa précédente lettre à Calvin, le 26 juillet : « *Nam Davio suos illic habet patronos...* » (*C.O.*, n° 2722, t. XVIII, col. 264).

Mais qui donc est le personnage ainsi qualifié ? Fort heureusement pour nous, Bèze lui a réservé une place de choix dans le grand mémoire rédigé au nom de la Classe de Lausanne, après la « catastrophe » de janvier 1559, dont le manuscrit se trouve au Musée de la Réformation, dans la belle série des papiers Tronchin<sup>1</sup>. Cette apologie *pro domo* devait apparemment être publiée sur le moment ; pour des raisons sans doute d'opportunité, on y renonça, et ce document important resta en portefeuille.

Le grief capital que Bèze articule contre Davion, c'est d'avoir partagé les idées de Bolsec touchant la prédestination et l'élection, et d'avoir pris la tête, à Lausanne, de l'opposition contre Viret et les autres défenseurs de l'orthodoxie calviniste. On peut l'identifier, semble-t-il, avec ce Jehan Davion, venu de Milliuz au diocèse de Sens (Milly, arr. d'Etampes, Seine-et-Oise), qui fut reçu à l'habitation par MM. de Lausanne<sup>2</sup>, en 1553-1554.

L'obstination qu'il mit à défendre ses idées lui valut d'être maintes fois repris par Viret et cité devant le Consistoire de la ville, avec l'un ou l'autre de ses partisans. Là il reconnut franchement qu'il ne partageait pas les vues du premier pasteur de Lausanne et, présentant un gros volume, il se déclara prêt à soutenir son point de vue. Mais quand on lui demanda de remettre son manuscrit au Consistoire, il s'y refusa et recourut à Berne, sûr d'y trouver des défenseurs. Introduit devant le Conseil, nous dit Bèze, il présenta les choses à sa façon, passant sous silence une bonne partie de ce qui s'était passé à Lausanne. Si bien qu'il obtint une lettre de MM. de Berne, ordonnant au consistoire local de le laisser en repos à l'avenir, sans qu'il fût plus question de sa doctrine. Quant à lui, il aurait à se tenir tranquille et à remettre à l'autorité tout ce qu'il pourrait avoir écrit sur le sujet.

Le Manual du Conseil de Berne, en date du 27 juin 1558, confirme pour l'essentiel la fin du récit de Bèze ; et le *Teutsch-Missivenbuch* nous a conservé la lettre au bailli de Lausanne concernant cette affaire<sup>3</sup>. Mais ce qui devait le plus irriter Viret et ses collègues, ce fut d'apprendre, un peu plus tard, que celui qu'ils considéraient comme un hérétique dangereux avait été appelé par le bailli de Grandson, Laurent Gasser, au poste de pasteur de cette ville. C'était, à leurs yeux, condamner la saine doctrine, exposer à la risée publique les pasteurs et enlever toute autorité aux consistoires locaux.

Nous n'avons aucun détail sur le voyage de Paris, annoncé par Bèze à Calvin, mais une chose est sûre, c'est que Davion a exercé le ministère pendant six ou huit ans à Grandson. Non sans rencontrer quelques difficultés, ce qui n'a rien d'étonnant ; les instructions de Berne à ses « commis » pour la journée des comptes d'août 1561, mentionnent une plainte de la Classe de Grandson contre le pasteur de cette ville et prescrivent une enquête sur la doctrine et les mœurs

<sup>1</sup> F. GARDY : *Catalogue des archives Tronchin au Musée de la Réformation*, Genève, 1946, p. 28 (vol. 64, fol. 218 s.).

<sup>2</sup> *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XXI, 1872, p. 464.

<sup>3</sup> Archives de Berne, RM, vol. 345, fol. 90 s., et *Teutsch-Missivenbuch*, CC, p. 904. Le livre de Davion ne s'est malheureusement pas retrouvé, tandis que ceux de François de Saint-Paul (1554) et de « Paulus Comes », de Lausanne (1558), sont conservés dans les « *Unnütze Papiere* », vol. 82, n° 124.

de celui-ci<sup>1</sup>. Mais, chose imprévue, ce dernier devait, à son tour, se poser en défenseur de la discipline ecclésiastique. Deux lettres de lui, conservées aux Archives de Berne, dans la série des « *Unnütze Papiere* », en donnent le témoignage irrécusable, en même temps qu'elles nous fournissent un spécimen de son écriture, grande et large main d'humaniste :

« Le travail de mon ministère est vain, pour ce que nul ne me baille la main contre les vices des églises. Le consistoire perd courage, parce qu'il n'apperçoit punition des offenses petites ny grosses, et qu'on le menace en son siège, et qu'on hoche la teste a ses censures. On les appelle mousches qui piquent les beufz, on outrage les ministres publiquement a grosses paroles et a coups de poing, en faisant le devoir... »<sup>2</sup>

Que Bèze n'a-t-il pu lire pareilles plaintes ! Il n'est pas sûr d'ailleurs qu'elles eussent modifié son jugement.

L'existence et la personnalité de notre Davion étant ainsi mises hors de contestation, il devient possible, en remontant le cours des années, de le rencontrer ailleurs encore dans la correspondance de Calvin. Il faut partir pour cela des lettres échangées entre Zurkinden et Calvin, au printemps de l'année 1562. Le secrétaire de MM. de Berne, qui n'avait plus correspondu avec le réformateur de Genève, depuis les événements lausannois de 1558-1559, se décide à rompre un silence qui lui pèse, pour le mettre au courant des agissements d'un nommé Claudio Alysius<sup>3</sup>; celui-ci avait quitté sans autorisation la paroisse de Vullierens sur Morges, pour se faire appeler comme pasteur en Bourgogne, à Saulx près Dijon, en se donnant comme le champion de l'ecclésiologie bernoise opposée à celle de Genève. Calvin, déjà au courant de ces intrigues, répond que le personnage ne lui est que trop connu : « *Hic de quo agitur, homo est indoctissimus ac prorsus nihil. Davioni favore obrepst ad ministerium.* » Et Calvin d'ajouter ces mots qui nous éclairent : « *Frater enim ejus, insipidus scurra et circulator, sodalis erat Davioni. Insipidum voco, quia me cum suis facetiis nequiter fraudavit, quum tres aureos scutatos quos debebat abstulit.* »

Celui que Calvin traite ainsi de « farceur » et de « coureur » (sans doute au sens de « coureur d'église » que les synodes réformés donnent à ce mot), était donc l'inséparable de notre Davion. De fait, on les rencontre fréquemment dans les lettres échangées entre Genève et Lausanne, en 1548 et 1549. Encore faut-il

<sup>1</sup> Le texte de l'*Instructions-buch F*, p. 589, est déjà cité par RUCHAT, *Histoire de la Réformation en Suisse*, éd. Vuillemin, 1838 (t. VI, p. 400). Ruchat a lu : Daujon. L'enquête dut tourner à l'avantage de notre homme, car les instructions pour la « journée » des comptes du 26 octobre 1562 portent qu'on le gratifie d'un tonneau de vin (*Instr. buch G*, fol. 78).

<sup>2</sup> Les plaintes contenues dans les deux lettres autographes de Davion, 17 janvier 1564 et 14 février suivant (U.P., vol. 49, n° 82 et 83) ne sont pas restées tout à fait vaines. On en trouve un écho dans les instructions données à Bernard d'Erlach et Nicolas de Graffenried, pour la journée des comptes du 25 mai à Grandson (*Instr. buch G*, fol. 288, cf. RUCHAT, t. VII, p. 38).

<sup>3</sup> Sur cette reprise des relations, voir l'excellente étude de BÄHLER sur Zurkinden, extrait du *Jahrbuch für Schweizer-Geschichte*, t. 36 et 37, Zurich, 1912. Comme il l'a bien vu (p. 265 s.), la lettre de Calvin à Zurkinden (C.O., n° 3023, t. XVII, col. 466) est la réponse à celle de Zurkinden du 10 mars 1562 (C.O., n° 3735, t. XIX, col. 323). Le « *Predicantenrodel* » de Berne porte, à la date du 27 septembre 1559, la signature que voici : « *Ego Claudio Alix, in classe Morgiensi minister constitutus...* », ce qu'il faut interpréter en recourant à la lettre de Zurkinden de 1562.

bien le chercher, car les éditeurs des *Calvini opera* se sont laissé tromper par la similitude avec le sieur d'Aignon qui n'est autre que François Bourgoing, ex-chanoine de Nevers, et pasteur à Genève dès 1545 ; ils ont bloqué à l'index sur ce nom toutes les mentions relatives au nôtre<sup>1</sup>.

Par une ironie des choses, qui n'est pas impossible dans le domaine de l'éruption, on a confondu l'un des bons collaborateurs de Calvin avec celui qui fut à Lausanne le champion des idées de Bolsec et de l'opposition anticalviniste !

Mais en 1548 il n'était pas encore question de ce différend, et les deux inséparables : d'Alyse et Davion, sont mentionnés avec amitié par Viret et Calvin. Laïcs, sans aucun doute, ils se déplacent pour leurs affaires, il leur arrive même de faire le voyage de Paris pour le compte de M. de Villiers (Villerius), qui les a chargés de placer une assez forte somme d'argent, soit en biens-fonds, soit en prêts. Or, M. de Villiers, c'est à coup sûr, ou peu s'en faut, ce Jean Morély de Paris, qui viendra se fixer à Genève avec sa femme, en 1554, et qui jouera un rôle dans les suites de l'affaire d'Amboise à Genève, comme l'a fort bien montré M. Henri Naef<sup>2</sup>, en attendant de se faire le défenseur irréductible d'une conception de l'Eglise plus « démocratique » que celle de Calvin.

Et ces relations parisiennes nous donnent enfin la clef de la dernière phrase de Bèze dans sa lettre de 1558 : Davion aura ses entrées chez ces grands bourgeois, conseillers du Roi au Parlement, ces nicodémites insignes, qui s'appellent Fumée<sup>3</sup>, Alégret ou Ligneris.

Tout n'est pas encore dit, on le voit, sur les relations entre la Suisse romande et la France dans ces années cruciales du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

HENRI MEYLAN.

<sup>1</sup> On peut reconnaître, sans crainte de se tromper, notre Davion dans toutes les lettres où Alysius est mentionné, seul ou avec son compagnon, soit *C.O.*, t. XII, col. 619 et t. XIII, col. 26, 33, 34, 39, 107, 130, 262, 292, 366, 371, 383, 429, 432, sans oublier la lettre de Viret à Farel, du 16 mai 1549, dans BARNAUD, *Lettres inédites de Pierre Viret* (1911), p. 31.

<sup>2</sup> HENRI NAEF : *Genève et la conjuration d'Amboise*, Genève, 1922, p. 438 s.

<sup>3</sup> On trouvera au t. III de l'*Histoire du Parlement de Paris* par ED. MAUGIS, Paris, 1913, la mention des personnages ainsi nommés qui pourraient entrer en ligne de compte.

Je rappelle qu'Antoine Fumée, sieur de Blandé, dont on connaît les lettres à Calvin des années 1542 à 1544 (HERMINJARD, n° 1191, 1226, 1316 et 1430) fut l'un des conseillers inculpés en même temps qu'Anne du Bourg, après la fameuse mercuriale de 1559 ; voir l'étude de NOËL DIDIER, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, t. 56, 1939, p. 403.